

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

❧❧❧

SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

❧❧❧

Présents :

M. Gérard ROSENTHAL, Président,
M. Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. David CORBIN,
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. André VIGNOT,
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. André LABARTHE,
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL,
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON,
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.

❧❧❧

2c – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - ASSAINISSEMENT

Monsieur André LABARTHE expose que le Compte Administratif de la régie d'assainissement s'établit comme suit :

• SECTION INVESTISSEMENT :

→ Dépenses

Frais d'études :	17 086,75 €
Travaux :	339 951,65 €
Capital des emprunts :	308 604,96 €
Titres de participations :	16 533,00 €
Amortissement des subventions d'exploitation :	859 665,24 €

TOTAL : 1 541 841,60 €

→ Recettes

Dotations aux amortissements :	418 811,34 €
Solde reporté :	1 154 904,39 €

TOTAL : 1 573 715,73 €

Excédent de la section d'investissement : 31 874,13 €

En intégrant les restes à réaliser (RAR) qui ne sont pas pris en compte dans le compte de gestion ; le résultat d'investissement s'établit à : - 341 725,87 €.

• **SECTION FONCTIONNEMENT :**

→ Dépenses

011 – Charges à caractère général :	226 660,39 €
012 – Charges de personnel :	312 984,03 €
014 – Atténuation de produits :	170 747,00 €
65 – Autres charges gestion courante :	277 225,52 €
66 – Charges financières :	95 957,72 €
67 – Charges exceptionnelles :	30 927,98 €
68 – Amortissement des immobilisations :	418 811,34 €
002 – Déficit d'exploitation reporté :	37 013,93 €

TOTAL : 1 570 327,91 €

→ Recettes

70 – Ventes de produits :	1 237 866,09 €
74 – Subventions :	200 821,06 €
75 – Autres produits de gestion courante :	25 715,50 €
77 – Produits exceptionnels :	2 724,77 €
042 – Amortissement des subventions d'exploitation :	859 665,24 €

TOTAL : 2 326 792,66 €

Excédent de la section d'exploitation : 756 464,75 €.

Soit un excédent global de clôture de : 788 338,88 €, ramené à 414 738,88 € en intégrant les RAR.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 sus-indiqué conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 11 avril 2016.

Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 15/ 04/ 2016



Hervé LUCBÉREILH

